

le jeudi 27 mars 2003

13 heures

Prière.

L'hon. M. Lord salue la contribution qu'a apportée à la vie politique provinciale du Nouveau-Brunswick l'hon. Dennis Furlong, député progressiste-conservateur de Dalhousie—Restigouche-Est depuis 1999, ministre de la Santé et du Mieux-être de 1999 à 2001 et ministre de l'Éducation depuis 2001, qui a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections provinciales. M. S. Graham se joint au premier ministre à cet égard.

L'hon. M. Lord salue la contribution qu'a apportée à la vie politique provinciale du Nouveau-Brunswick Carole Keddy, députée progressiste-conservateur de Saint John Champlain depuis 1999, qui a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections provinciales. M. S. Graham se joint au premier ministre à cet égard.

Le président accueille à la Chambre Eric Kipping, député progressiste-conservateur de Saint-Jean-Nord de 1978 à 1987.

M. Williams dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens du comté de Kent, qui demandent que le gouvernement ferme la mégaporcherie Metz Farms à Sainte-Marie-de-Kent et révisé la *Loi sur l'élevage du bétail* pour exiger une zone tampon de 20 km entre les agglomérations et les nouveaux élevages industriels. (Pétition 13.)

M. Kennedy dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens de Perth-Andover, qui demandent que le gouvernement permette à l'Hotel-Dieu de rester en service. (Pétition 14.)

M^{me} Weir dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens du comté de Kent, qui demandent que le gouvernement ferme la mégaporcherie Metz Farms à Sainte-Marie-de-Kent et révisé la *Loi sur l'élevage du bétail* pour exiger une zone tampon de 20 km entre les agglomérations et les nouveaux élevages industriels. (Pétition 15.)

M. McGraw, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité, ainsi qu'il suit :

le 25 mars 2003

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le Comité des projets de loi d'intérêt privé se réunit le 20 mars 2003 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants :

- 34, *Loi constituant Downtown Moncton Centre-ville Inc.* ;
- 35, *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton* ;
- 38, *Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'École des gardes-forestiers des Maritimes.*

Le comité recommande à la Chambre l'adoption sans amendement de ces projets de loi.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Huntjens, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Louis-Philippe McGraw, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

Il est unanimement convenu de passer outre à l'étude des motions émanant des députés, pour laquelle deux heures sont prévues.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie puis en Comité plénier pour étudier les projets de loi 36, 49 et 30.

Sont lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

- 50, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* ;
- 51, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient renvoyés au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 52 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

53, *Loi modifiant la Loi sur les services hospitaliers*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Jordan prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance. M. Jordan, président suppléant du comité, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMPTÉ ORDINAIRE
2003-2004

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE	
Aménagement forestier	48 942 000
Aménagement de la pêche sportive et de la chasse	10 624 000

Gestion des minerais	4 112 000
Services généraux	7 943 000
Gestion des terres et aires naturelles	5 197 000
Aménagement régional	9 558 000
Secrétariat de l'énergie	1 267 000
Coupe de bois par les premières nations	967 000
Moins : crédits législatifs	35 000
Votés	88 575 000

COMPTÉ DE CAPITAL

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ÉNERGIE

Améliorations des biens immobiliers	1 000 000
---	-----------

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2003-2004

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Commission de la santé, de la sécurité et de
l'indemnisation des accidents au travail :

- Finances	360 000
- Éducation	160 000
- Santé et Mieux-être	530 000
- Formation et Développement de l'emploi	30 000
Total	1 080 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Ressources naturelles et Énergie	30 000
--	--------

STOCKS

Ressources naturelles et Énergie	510 000
--	---------

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Jordan,
à titre de président suppléant du comité.

À 16 h 50, le président suppléant suspend la séance.

17 h

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

À 18 h, la séance est suspendue d'office jusqu'à 19 h.

19 h

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

À 20 h 59, le président du comité suspend la séance.

21 h 20

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance. Le président du comité, M. Bernard, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

49, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec des amendements :

36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules tout-terrain.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

30, *Loi sur l'électricité.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 22 h 46.